



Association Canadienne
de la construction
**Services axés sur les
pratiques exemplaire**

Analyse trimestrielle du secteur de la construction ICITC

Publié avril 2024





Principales données pour le T4 2023

- **Impact du ralentissement économique :** L'économie canadienne a connu un ralentissement au cours du dernier trimestre de 2023, sous l'influence d'une politique monétaire restrictive, avec un ralentissement de la croissance qui n'a atteint que 0,1 %.
- **Tendances du secteur de la construction :** Bien que la construction ait connu une baisse de 0,7 % de l'activité totale au quatrième trimestre 2023, l'industrie a connu des mouvements positifs dans les secteurs résidentiel et non résidentiel, avec des augmentations de 1,3 % et 1,6 %, respectivement.
- **Haussé des investissements :** Malgré des coûts d'emprunt élevés, le secteur de la construction a fait preuve de résilience avec une augmentation de 6,1 % des investissements dans le secteur des ICIC, ce qui laisse présager des perspectives solides pour 2024.
- **Ajustements de l'emploi et du marché du travail :** Le secteur de la construction a enregistré une hausse de l'emploi de 1,9 % au quatrième trimestre 2023, dans le contexte plus large du marché du travail. Toutefois, l'offre de main-d'œuvre reste préoccupante en raison des départs à la retraite prévus et de la demande attendue dans le secteur de la construction.
- **Responsabilité environnementale :** Le secteur de la construction s'oriente vers des pratiques durables, avec une diminution notable de l'intensité des émissions dans diverses catégories d'actifs d'infrastructure et des investissements accrus dans des intrants propres.

Le présent rapport a été préparé par l'Association canadienne de la construction (ACC) afin de donner un aperçu du dernier trimestre et de la santé économique actuelle de l'industrie, et pour donner un aperçu de ce que cela implique pour les entreprises membres.

L'année s'achève sur un ralentissement de l'activité, mais une reprise prometteuse est attendue pour 2024

L'économie canadienne a connu un ralentissement continu au cours du dernier trimestre de l'année, en raison principalement d'une baisse de la demande et d'un ralentissement économique plus général. Influencée par une politique monétaire restrictive, la croissance de l'économie canadienne a continué à ralentir, affichant une modeste augmentation trimestrielle de seulement 0,1 %.

La confiance et la demande des consommateurs ont diminué, en particulier dans les provinces où les coûts élevés du logement se font le plus sentir, ce qui a un impact direct sur les activités économiques. L'impact de l'escalade des taux d'intérêt a été inégal selon les provinces et les secteurs, affectant les secteurs particulièrement sensibles aux coûts d'investissement et aux fluctuations des taux d'intérêt, notamment le secteur de la construction.

En ce qui concerne le paysage économique général, les premiers mois de 2024 ont été marqués par une baisse inattendue de l'inflation, ce qui laisse présager un alignement potentiel de l'inflation sur le taux cible de la Banque du Canada au cours du second semestre de l'année. Alors qu'un ralentissement économique permet d'aligner progressivement l'offre de main-d'œuvre sur la demande, la construction est confrontée à un parcours plus difficile vers l'équilibre. Les départs à la retraite prévus au cours de la prochaine décennie ajoutent une nouvelle couche de complexité à la dynamique de la main-d'œuvre du secteur.



Secteur de la construction ICIC : performances et tendances sectorielles

L'activité dans l'industrie de la construction a diminué au cours du dernier trimestre de l'année de 0,7 %, marquant ainsi la quatrième période consécutive de contraction [\[graphique 1 : PIB\]](#). La tendance à la baisse de la construction a été principalement attribuée à une contraction significative des activités d'ingénierie et d'autres travaux de construction, qui ont connu une baisse de 3,8 %, diminuant pour un deuxième trimestre consécutif.

En revanche, la construction résidentielle a connu une deuxième hausse trimestrielle consécutive de 1,3 %. La croissance a été alimentée par l'augmentation de l'activité dans le sous-secteur multi-résidentiel. De même, le secteur non résidentiel a affiché une reprise notable, avec une augmentation de l'activité de 1,6 %, marquant ainsi son premier épisode de croissance positive depuis le quatrième trimestre 2022.

Tout au long de l'année 2023, le secteur de la construction s'est contracté de 1,5 % par rapport à ses performances de 2022. Le secteur résidentiel a été confronté à d'importants défis, avec une baisse de 9,7 %, ce qui a eu un impact significatif sur la croissance globale de l'industrie. Malgré une fin d'année positive, le secteur non résidentiel a subi une légère contraction annuelle de 0,8 %. En outre, les secteurs de la réparation et de l'entretien ont connu une baisse d'activité de 1,3 %. Malgré deux baisses trimestrielles consécutives, les activités de génie civil et autres activités de construction ont terminé l'année avec une augmentation de 7,4 %, conservant ainsi leur rôle de principal moteur de l'activité de construction au cours des trois dernières années.



 **↑ 7,4 %**

Augmentation annuelle de l'ingénierie et autres activités de construction en 2023

 **↓ 1,3 %**

Diminution annuelle des activités de réparation et de maintenance en 2023

Investissements dans la construction de bâtiments



Le secteur de la construction immobilière montre des signes d'adaptation à l'environnement de taux d'intérêt élevés qui prévaut actuellement. Au dernier trimestre 2023, malgré le coût élevé des emprunts, les investissements dans le secteur ICIC ont augmenté de 6,1 %, soit une hausse de 1,4 milliard de dollars.

Dans le secteur non résidentiel, deux de ses sous-composantes ont connu une hausse notable des investissements. Plus précisément, la composante industrielle a connu une augmentation de 1,8 %, équivalant à 43 millions de dollars, et les segments institutionnel et gouvernemental ont connu une augmentation de 6,1 %, équivalant à 198 millions de dollars au dernier trimestre de l'année. Le secteur multi-résidentiel a inversé sa trajectoire descendante antérieure, en augmentant ses investissements de 12,6 %, soit 1,4 milliard de dollars, ce qui représente un changement significatif par rapport à la tendance observée au cours du même trimestre de l'année précédente.



L'attente d'une prochaine baisse des taux d'intérêt par la Banque du Canada suscite l'optimisme quant à l'augmentation de l'activité dans le secteur. Les projections annuelles des dépenses d'investissement dans la construction non résidentielle reflètent cette tendance positive. Les dépenses d'investissement prévues devraient augmenter de 4,5 % en 2024, pour atteindre 354 milliards de dollars, avec des contributions des secteurs public et privé [\[graphique 2 : Dépenses en capital des actifs non résidentiels\]](#).



↑ 1,8 % = 43 \$ m

Variations trimestrielles dans le secteur industriel non résidentiel en pourcentage d'augmentation et variations nettes

↑ 6,1 % = 198 \$ m

Variations trimestrielles dans le secteur institutionnel et gouvernemental non résidentiel en pourcentage d'augmentation et variations nettes



Intérêt trimestriel : L'industrie canadienne de la construction s'adapte aux défis climatiques.

Le secteur canadien de la construction a fait preuve de résilience face aux défis climatiques en s'adaptant et en innovant pour faire face à des catastrophes naturelles plus fréquentes et à des coûts accrus. Bien que l'industrie soit une source d'émissions de gaz à effet de serre, notamment en raison de la construction de bâtiments et de la production de matériaux, elle a activement adopté des mesures de développement durable pour atténuer son empreinte carbone.



Catastrophes et pertes

L'impact du changement climatique devient de plus en plus évident au Canada, et les coûts associés à ces changements augmentent. Le rapport 2019 du gouvernement du Canada, *Le changement climatique au Canada*, indique que la température moyenne annuelle au Canada a augmenté de 1,7 °C depuis 1948. Le rapport 2019 conclut que les tendances à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes se poursuivront. Les infrastructures publiques sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, les municipalités canadiennes devant faire face aux coûts d'entretien de ces actifs essentiels. La fréquence des catastrophes naturelles au Canada est en augmentation, ce qui contribue à accroître les pertes économiques et les incertitudes [\[graphique 3 : Catastrophes naturelles\]](#).

Quoique tous les coûts du changement climatique ne peuvent être mesurés en dollars, l'augmentation des pertes assurées dues aux catastrophes naturelles est une mesure qui peut nous donner un aperçu du coût croissant des catastrophes naturelles. En répartissant les données sur les pertes catastrophiques du Bureau d'assurance du Canada par groupes de cinq ans, nous constatons l'augmentation spectaculaire des pertes assurées dues à des phénomènes météorologiques extrêmes [\[graphique 4 : Pertes assurées\]](#). Les sinistres catastrophiques sont définis comme des catastrophes ayant entraîné des pertes assurées de plus de 30 millions de dollars. En raison de l'augmentation du nombre et de la gravité des catastrophes naturelles, les pertes catastrophiques ont augmenté de façon spectaculaire au cours de la dernière décennie.





Le secteur de la construction et les émissions de gaz à effet de serre

Le secteur de la construction joue un rôle important dans l'économie du Canada, mais il a également une empreinte environnementale considérable, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre. Les activités liées à la construction de bâtiments et à la production de matériaux de construction figurent parmi les principales sources de ces émissions.

En 2023, l'industrie canadienne de la construction a produit 16,7 millions de tonnes en raison de l'accélération de la construction de divers projets d'infrastructure. Chaque province est unique dans les défis qu'elle doit relever et dans sa contribution à ces chiffres. L'Ontario, l'Alberta, le Québec et la Colombie-Britannique ont été les principaux contributeurs, leurs émissions combinées représentant la majorité des émissions totales du Canada provenant des infrastructures de construction. Alors que les émissions de l'Ontario sont restées stables entre 2009 et 2023, celles de l'Alberta ont légèrement diminué. En revanche, le Québec et la Colombie-Britannique ont connu une hausse des émissions en raison de divers nouveaux projets d'infrastructure, en particulier des actifs associés à une production élevée d'émissions de GES.

Une part importante des émissions du Canada provient de secteurs d'infrastructures spécifiques. Par exemple, les infrastructures de transport étaient à elles seules responsables de près de la moitié des émissions provenant de la construction d'infrastructures. Les bâtiments institutionnels et les infrastructures électriques ont également produit des émissions considérables. Le secteur a toutefois fait des progrès, réduisant ses émissions au cours des dix dernières années et augmentant ses investissements dans des pratiques plus propres et plus durables, ce qui a contribué à une diminution des émissions de GES provenant des actifs d'infrastructure.



Intensité des investissements en infrastructures par classe d'actifs

L'augmentation de la population canadienne s'accompagne d'une demande d'infrastructures nouvelles et améliorées (routes, écoles, réseaux d'eau, etc.). Ces projets sont essentiels à la vie quotidienne des Canadiens, car ils garantissent que nous disposons des installations et des services nécessaires à la prospérité de nos communautés. Cela exigera des investissements accrus dans les infrastructures pour répondre aux besoins de notre population croissante. Investir dans les infrastructures est essentiel, mais cela a un coût environnemental : l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il y a une lueur d'espoir. Depuis 2009, le taux d'augmentation des émissions est plus lent que la croissance du niveau d'investissement dans le développement des infrastructures. Les investissements dans les infrastructures au cours de cette période ont augmenté d'environ 31 % entre 2009 et 2023. En revanche, les émissions de gaz à effet de serre n'ont augmenté que de 22 % au cours de la même période.

Une autre tendance positive est que, au cours de la dernière décennie, il y a eu une baisse constante des émissions générées pour chaque million de dollars investi dans les infrastructures à travers le Canada. Plus précisément, les émissions sont passées de 230 tonnes en 2010 à 140,9 tonnes par million de dollars dépensés en 2022 [\[graphique 5 : Intensité des GES\]](#). Cela suggère que nous devenons plus efficaces dans notre façon de construire, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement par dollar dépensé. Bien que certaines catégories d'actifs aient tendance à produire plus de gaz à effet de serre pour chaque million de dollars investi, comme les réseaux de transport, les installations pétrolières et gazières et les systèmes de traitement de l'eau, chaque catégorie d'actifs a vu l'intensité de ses émissions diminuer depuis 2009, ce qui signifie que les investissements dans les infrastructures deviennent plus écologiques avec le temps.

Investissements dans les infrastructures propres — d'autres bonnes nouvelles

L'un des facteurs clés de ce changement positif est l'investissement croissant dans des technologies propres et respectueuses de l'environnement au sein de l'industrie de la construction. Les investissements dans des intrants propres permettent d'évaluer si un actif d'infrastructure a été construit à l'aide d'intrants environnementaux et de technologies propres. Un taux plus élevé signifie qu'une plus grande partie de l'argent dépensé pour la construction d'infrastructures est consacrée à des méthodes et des matériaux plus respectueux de notre planète. En fait, le taux des investissements dans les intrants propres a presque doublé, passant de 2,3 % en 2009 à 4,3 % en 2023 [\[graphique 6 : Investissements verts\]](#).

Bien que nous ayons réalisé des progrès considérables dans la réduction de l'empreinte carbone de nos projets d'infrastructure, il reste encore beaucoup à faire. Le besoin de logements abordables et d'infrastructures connexes constituera un défi majeur dans les années à venir. Bien que le secteur de la construction contribue aux émissions de gaz à effet de serre, il fait également partie de la solution, en s'adaptant et en se transformant pour contribuer à la lutte contre le changement climatique.



Marché du travail dans le domaine de la construction

Malgré un ralentissement économique persistant, le secteur de la construction maintient des prévisions positives quant à une activité soutenue, ce qui continue d'exercer une pression sur son marché du travail. La combinaison d'une croissance démographique régulière et d'un volume élevé de projets en cours continue de faire de la main-d'œuvre l'un des défis les plus pressants du secteur. Même si l'emploi dans le secteur atteint des sommets, le nombre d'offres d'emploi reste nettement supérieur aux niveaux d'avant la pandémie, ce qui témoigne de la forte demande de travailleurs qualifiés dans l'industrie.

Emploi

Le secteur de la construction a connu un rebond notable de l'emploi au cours du quatrième trimestre, après une forte baisse au troisième trimestre. Cette reprise a été observée dans plusieurs provinces, en particulier celles qui avaient contribué au déclin antérieur. Au niveau national, l'emploi dans le secteur de la construction a augmenté de 1,9 %, soit 29 130 emplois supplémentaires, ce qui a permis de compenser une partie des pertes subies au cours du trimestre précédent.

La Colombie-Britannique a été à l'avant-garde de cette poussée de l'emploi, ajoutant 17 600 postes et menant les gains d'emploi au niveau national. Alors que la plupart des provinces ont connu une hausse de l'emploi au cours du quatrième trimestre, le Manitoba et le Nunavut ont enregistré de légères baisses, avec des pertes respectives de 340 et 170 emplois. L'Ontario a également été confronté à des difficultés, avec une baisse de l'emploi de 7 240 postes, marquant son deuxième trimestre consécutif de déclin en 2023 [\[graphique 7 : Variation de l'emploi par province\]](#).

L'année 2023 a établi un nouveau record pour l'emploi dans l'industrie de la construction, reflétant la réponse du secteur à une demande croissante de main-d'œuvre due à la croissance de la population et aux besoins soutenus en matière de construction. L'année s'est achevée sur une augmentation de 1,9 % de l'emploi, soit 28 800 emplois supplémentaires par rapport à 2022, une année qui avait déjà créé un précédent en matière de chiffres de l'emploi.

Chômage

Le quatrième trimestre a montré une tendance particulière où, malgré le rebond de l'emploi, les chiffres du chômage dans le secteur de la construction ont augmenté de 7 000 personnes. Cette hausse a porté le taux de chômage à 5,6 %, soit une augmentation de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Bien qu'il y ait eu une augmentation progressive des taux de chômage depuis le quatrième trimestre 2021, l'ampleur de ces augmentations trimestrielles reste relativement modeste, surtout si on la compare aux moyennes d'avant la pandémie. Entre 2010 et 2019, le taux de chômage moyen du secteur de la construction était de 8,4 %, soit 2,8 points de pourcentage de plus que le taux actuel, ce qui indique un environnement d'emploi relativement stable dans le secteur en raison de la forte demande de travail.

Postes vacants dans le domaine de la construction

Avec le ralentissement de la croissance économique, la demande de main-d'œuvre dans le secteur de la construction a ralenti depuis le pic de 2022. Au quatrième trimestre 2023, le nombre de postes vacants dans le secteur de la construction a encore diminué au Canada, pour le sixième trimestre consécutif. Le nombre de postes vacants est passé de 58 922 au troisième trimestre à 57 523 au quatrième, soit une baisse de 2,3 %. Malgré ce ralentissement trimestriel, le secteur de la construction reste un contributeur important aux offres d'emploi, se classant au quatrième rang de toutes les industries et au premier rang des secteurs de production de biens.

Ce classement souligne que le secteur a toujours besoin de main-d'œuvre malgré le ralentissement observé de ses activités.

Le marché de l'emploi dans le secteur de la construction reste tendu, même si le nombre d'offres d'emploi a récemment baissé. L'étroitesse du marché de l'emploi dans la construction peut être comprise par le taux de postes vacants/chômage. Cette mesure, qui indique le nombre de chômeurs par poste vacant, s'élevait à 1,6 au quatrième trimestre. À titre de comparaison, la moyenne avant la pandémie était de 4,2, ce qui montre que le marché du travail est actuellement beaucoup plus tendu qu'avant la pandémie [\[graphique 8 : Postes vacants\]](#). La baisse actuelle du taux met en évidence les difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter de la main-d'œuvre pour les projets de construction, ce qui indique un marché du travail plus étroit où il y a moins de chômeurs pour chaque poste vacant.

↑ 1,9 %

Augmentation
annuelle de l'emploi
total en 2023

5,6 %

Taux de chômage
au quatrième
trimestre 2023

1,6 %

Rapport de chômeurs
par poste vacant.





Taux d'utilisation des capacités industrielles et mesures de la productivité

The Le taux d'utilisation des capacités industrielles, un indicateur clé de la production actuelle de l'industrie par rapport à sa production potentielle, a baissé dans l'ensemble de l'économie canadienne pour le troisième trimestre consécutif. Cette baisse reflète un ralentissement économique plus large par rapport aux sommets atteints en 2021, sous l'effet d'une diminution de la demande de biens et de services. Au cours du quatrième trimestre 2023, les industries du Canada ont fonctionné à 78,7 % de leur pleine capacité, soit une légère baisse de 0,1 % par rapport au trimestre précédent.

En comparaison, l'industrie de la construction a connu une baisse de 0,8 %, le secteur fonctionnant à 82,7 % de sa capacité de production potentielle. Pour rappel, le taux d'utilisation des capacités avait atteint 90,7 % en 2021. Les pressions inflationnistes et la baisse de l'activité de l'industrie, exacerbées par la hausse des taux d'intérêt, ont joué un rôle important dans le déclin progressif du taux d'utilisation des capacités (TUC) dans le secteur de la construction au cours de cette période.

En termes de productivité, le secteur de la construction a connu des difficultés. Depuis le premier trimestre 2019, le secteur de la construction a connu une augmentation significative du nombre total d'heures travaillées, qui a progressé de 19,1 %, sous l'effet d'une demande robuste de services de construction [\[graphique 9 : Productivité\]](#). Toutefois, cette augmentation de la main-d'œuvre n'a pas correspondu à une augmentation proportionnelle de la production industrielle, ce qui a entraîné une baisse

de la productivité dans l'industrie. Plus précisément, la productivité du travail dans la construction a connu une baisse de 10,9 % par rapport au premier trimestre 2019, mettant en évidence une tendance difficile qui persiste depuis le début de la pandémie.

Cette baisse de productivité s'inscrit dans un contexte d'augmentation de la demande de main-d'œuvre, de taux d'inoccupation élevés et de concurrence intense pour la main-d'œuvre qualifiée dans le secteur. L'ensemble de ces facteurs a contribué à une augmentation notable des coûts unitaires de main-d'œuvre, qui ont grimpé de 35,6 %. Les coûts unitaires de main-d'œuvre, une mesure qui quantifie le coût de la main-d'œuvre nécessaire pour produire une seule unité de production, soulignent l'escalade des dépenses associées à la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, reflétant les pressions continues sur la main-d'œuvre qui ont un impact sur l'efficacité et la structure des coûts du secteur.



↑ **19,1 %**

Augmentation du total des heures travaillées dans la construction depuis le premier trimestre de 2019

↑ **35,6 %**

Hausse du coût unitaire de main-d'œuvre en raison d'un marché du travail tendu dans la construction

Inflation des matériaux

The L'indice des prix des produits industriels (IPPI), qui suit l'évolution des prix des biens utilisés dans le secteur de la construction, a connu un ralentissement au quatrième trimestre de l'année, avec une baisse de 0,8 %. Cette baisse reflète des changements dans plusieurs groupes de produits clés essentiels à l'industrie de la construction. Les deux exceptions notables sont le groupe des produits chimiques, qui comprend des articles tels que les peintures et les revêtements, qui a augmenté de 1,6 %, et le groupe du ciment et des autres produits minéraux métalliques, qui comprend des articles tels que le ciment, le gypse et les produits en béton, qui a augmenté de 1,7 % [\[Graphique 10 : IPPI\]](#).

Le groupe des produits énergétiques, essentiels pour la construction, a enregistré une baisse de 5 % au cours du dernier trimestre. Des baisses significatives ont été observées pour les produits pétroliers raffinés (-5,3 %), l'essence automobile (-12,6 %) et l'asphalte (-6,8 %). Cependant, le diesel, un important produit lié à la construction, a inversé la tendance avec une légère augmentation de 0,7 %.

Le bois d'œuvre et les autres produits du bois, un autre groupe de matériaux de construction essentiel, ont connu une baisse de 2,9 % au quatrième trimestre 2023. Les composants importants pour la construction, notamment le bois d'œuvre, le placage et le contreplaqué, ont diminué respectivement de 4,2 % et 4,4 %, tandis que les fermes en bois et les composants en bois d'ingénierie ont diminué de 0,4 %. En revanche, les fenêtres et portes en bois, ainsi que les armoires et comptoirs en bois ont connu des augmentations respectives de 1,3 % et 0,9 %.

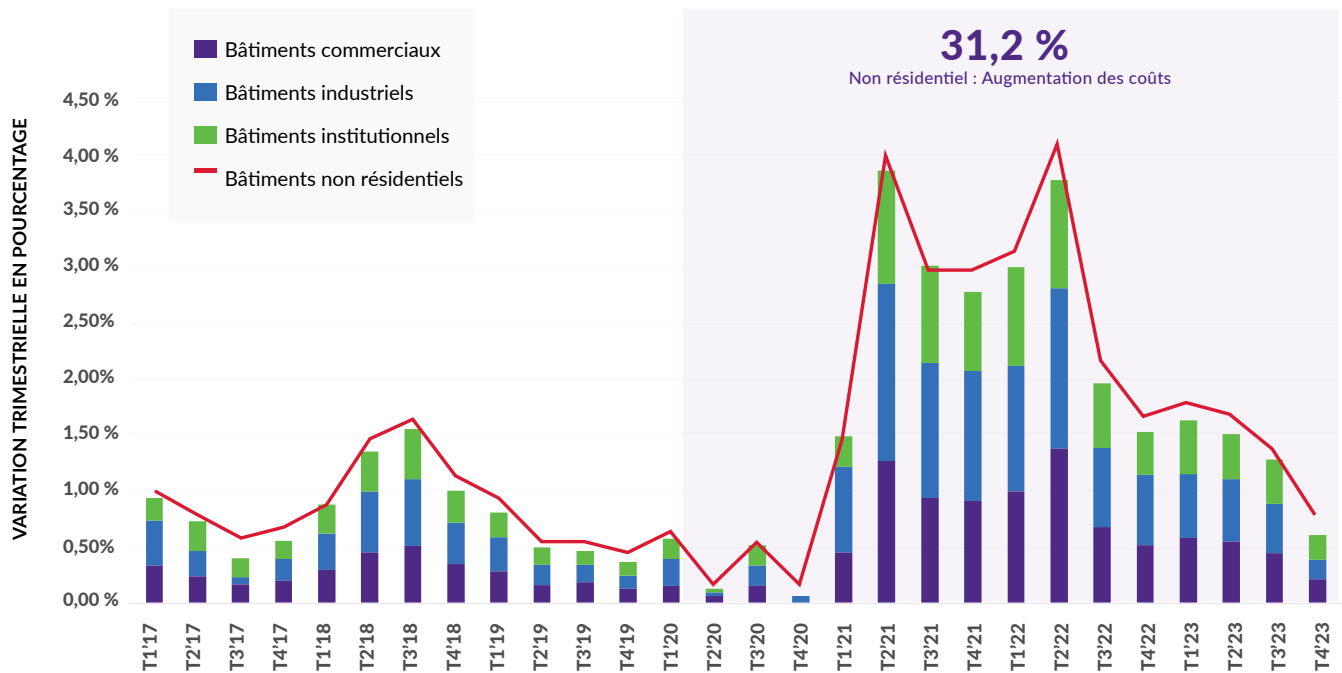
Le groupe de produits des métaux ferreux primaires, essentiels pour la construction des ICIC, a connu une baisse de 5,9 %, poursuivant sa trajectoire descendante depuis le sommet atteint au deuxième trimestre 2023. Cette baisse est due à des réductions significatives dans certaines de ses sous-composantes, notamment en raison de baisses importantes des prix des produits en fer ou en acier laminés à chaud (-9,2 %) et des tubes et tuyaux en fer ou en acier (-13,8 %). Les moulages de métaux ferreux ont connu une baisse moins marquée de 1,4 %.

En 2023, l'IPPI s'est éloigné de la forte croissance observée en 2022, ce qui indique un relâchement progressif de l'inflation dans le secteur de la construction. La comparaison d'une année à l'autre montre une diminution de 2,5 % de l'IPPI, avec des baisses notables dans diverses sous-composantes liées à la construction, notamment les produits du bois (-11,2 %), les produits énergétiques (-15,8 %), les produits métalliques ferreux primaires (-4,2 %), et les produits métalliques et matériaux de construction (-2,6 %). Ces tendances suggèrent que les pressions inflationnistes s'atténuent, en partie grâce à l'impact des politiques monétaires restrictives.

Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB)

Dans un contexte de diminution du nombre de logements vacants et d'atténuation de l'inflation des principaux matériaux de construction, l'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) pour le quatrième trimestre 2023 a présenté un signe encourageant pour le secteur. L'indice des prix à la consommation (IPC), qui mesure le coût global de la construction d'un bâtiment non résidentiel moyen (comprenant les dépenses liées au terrain, à la main-d'œuvre et aux matériaux) a enregistré une baisse de 0,6 %. Cette réduction est significative pour deux raisons : elle représente la baisse la plus importante observée en 2023 et elle ramène l'indice à un niveau observé pour la dernière fois en 2020 [\[graphique 11 : IPCB\]](#).

Cette évolution à la baisse de l'indice des prix à la consommation indique la diminution continue des taux d'inflation des matériaux essentiels à la construction, ainsi que d'autres coûts associés à la production de bâtiments non résidentiels. La trajectoire de croissance négative de l'indice met en évidence la diminution de la pression sur la structure globale des coûts dans le secteur de la construction, ce qui indique un environnement de coûts plus favorable pour les acteurs de l'industrie.



Quel est l'avenir du secteur?

L'inflation a connu une contraction inattendue au cours des deux premiers mois de l'année 2024, prenant les analystes et les marchés au dépourvu. Cette évolution positive des indicateurs d'inflation renforce les arguments en faveur d'une éventuelle réduction des taux d'intérêt par la Banque du Canada plus tard dans l'année.

Selon la dernière enquête de la Banque du Canada sur les perspectives des entreprises, les entreprises reconnaissent que la demande reste faible dans l'ensemble, mais elles montrent de nouveaux signes d'optimisme après presque deux ans de sentiment négatif. Selon la dernière [Enquête sur les perspectives des entreprises](#) de la Banque du Canada, les entreprises signalent qu'il est plus facile de pourvoir les postes vacants, ce qui s'explique à la fois par une diminution de la demande de nouveaux employés et par une augmentation du bassin de main-d'œuvre disponible. Malgré une croissance salariale exceptionnellement élevée, de nombreuses entreprises prévoient un ralentissement, les salaires s'adaptant aux augmentations du coût de la vie. En outre, les prévisions d'inflation à court terme diminuent progressivement, bien que les coûts liés au logement, à l'alimentation et aux salaires modèrent cette trajectoire descendante.

D'autres constatées de l'[Enquête canadienne sur la situation des entreprises](#) de Statistique Canada met en lumière les principaux obstacles pour le secteur de la construction. Une part importante des entreprises du secteur de la construction prévoit que l'inflation élevée (60,3 % des répondants) et l'augmentation du coût des intrants (55,8 % des répondants) constitueront des obstacles majeurs au cours du prochain trimestre, poursuivant ainsi la tendance observée depuis 2022 [[Tableau : Obstacles commerciaux](#)].

Les défis liés à la main-d'œuvre restent également au premier plan des préoccupations des entreprises de construction, principalement avec le recrutement (38,4 % de toutes les personnes interrogées), la rétention (26,8 % de toutes les personnes interrogées) et les pénuries générales de main-d'œuvre (31,4 % de toutes les personnes interrogées). Bien que les préoccupations liées à l'inflation restent importantes dans toutes les provinces et tous les territoires, les problèmes de main-d'œuvre sont particulièrement prononcés en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Or, à la lumière de notre précédent rapport, les perspectives pour 2024 restent prudemment optimistes. Le secteur s'attend à ce que certains défis, en particulier ceux liés à l'inflation, commencent à s'atténuer et à ce que les inquiétudes concernant les taux d'intérêt élevés et le coût de la dette diminuent à l'approche de la période estivale chargée. En outre, la croissance démographique devrait entraîner une augmentation de l'activité dans le secteur de la construction. L'inflation plus faible que prévu au début de l'année 2024, combinée aux réductions anticipées des taux d'intérêt, est considérée comme un signe positif pour les investissements dans la construction non résidentielle et les infrastructures.

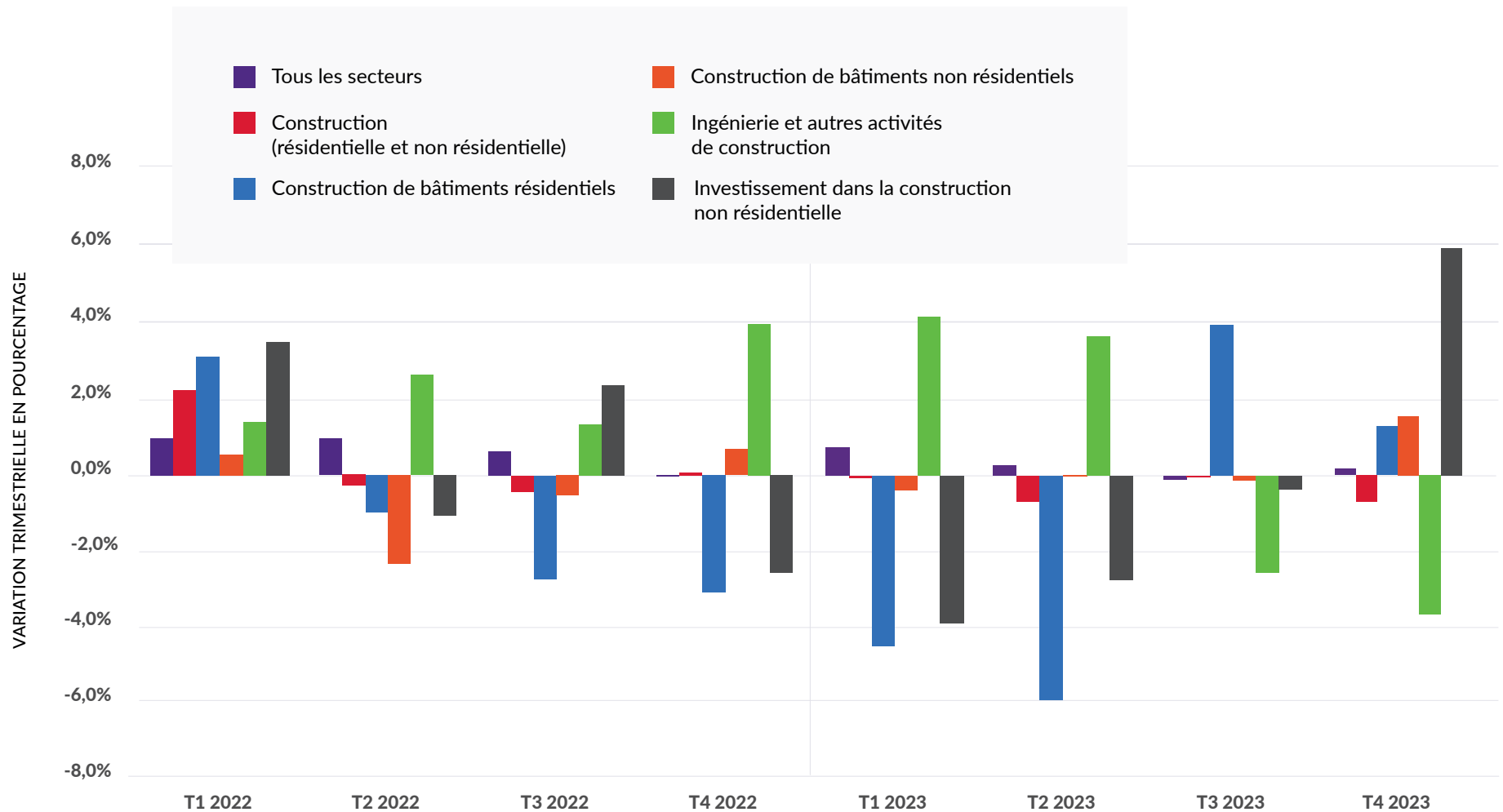
L'ACC continuera à suivre de près l'environnement macroéconomique canadien au cours du prochain trimestre, en particulier à l'approche de la saison budgétaire fédérale, et tiendra l'industrie au courant de tout changement économique et politique important.

Perspectives d'avenir : considérations économiques et politiques clés

- **Atterrissage en douceur** : L'optimisme règne quant à un « atterrissage en douceur ». Le secteur de la construction, qui a fait preuve de résilience dans ces conditions, continuera à s'adapter progressivement au climat économique, en stabilisant ses niveaux d'activité sans déclencher de ralentissement brutal.
- **Taux d'intérêt** : La dynamique des taux d'intérêt reste un facteur critique pour l'industrie de la construction. La persistance des coûts du logement et de l'hébergement continue d'entraver la réduction de l'inflation de l'IPC à l'objectif de 2 %. Les possibles baisses de taux de la Banque du Canada dans le courant de l'année pourraient réduire les coûts d'emprunt et stimuler les investissements.
- **Croissance de la population** : L'augmentation de la population canadienne est un facteur clé de la demande en matière de construction, exigeant un développement accru des infrastructures pour répondre aux besoins des communautés. La réponse du secteur à cette tendance démographique exigera aussi de nouveaux engagements à long terme, fondés sur un plan de consultation de tous les niveaux de gouvernement.
- **Renouvellement des investissements dans le domaine du logement** : Relever les défis du marché du logement restera une priorité, l'accent étant mis sur le développement d'infrastructures qui soutiennent la disponibilité et l'accessibilité des logements. L'augmentation des investissements, en particulier dans le secteur multi-résidentiel, indique une réponse à la demande de logements.
- **Infrastructure favorisant le logement** : Alors que les efforts pour remédier à la pénurie de logements s'intensifient, l'importance des infrastructures qui intègrent les nouveaux logements et les immeubles multi-résidentiels dans les communautés continuera à croître. Cela exigera non seulement des investissements immédiats et une planification stratégique à long terme, mais impliquera également une augmentation substantielle des travaux de construction et des besoins en main-d'œuvre. Cette hausse de la demande offre au secteur de la construction l'occasion d'étendre son rôle dans la création de paysages urbains durables et inclusifs.

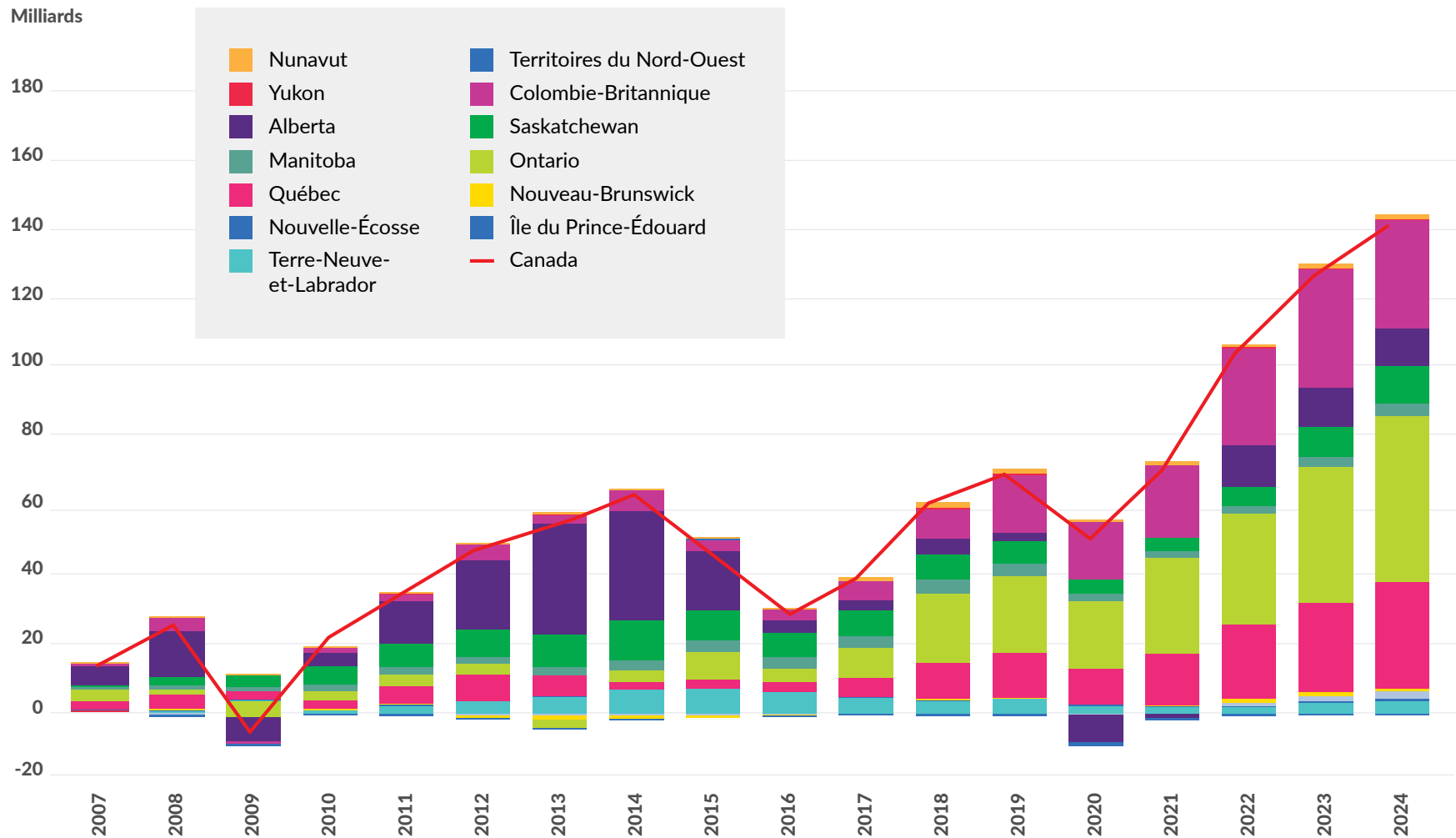
Pour plus d'information sur ce rapport ou sur les travaux actuellement menés par l'ACC afin de résoudre ces problèmes, veuillez envoyer un courriel à Mario Baker, directeur adjoint de l'économie et de l'élaboration des politiques de la CCA, à l'adresse mbaker@cca-acc.com.

Croissance du PIB réel de la construction et croissance de l'investissement non résidentiel



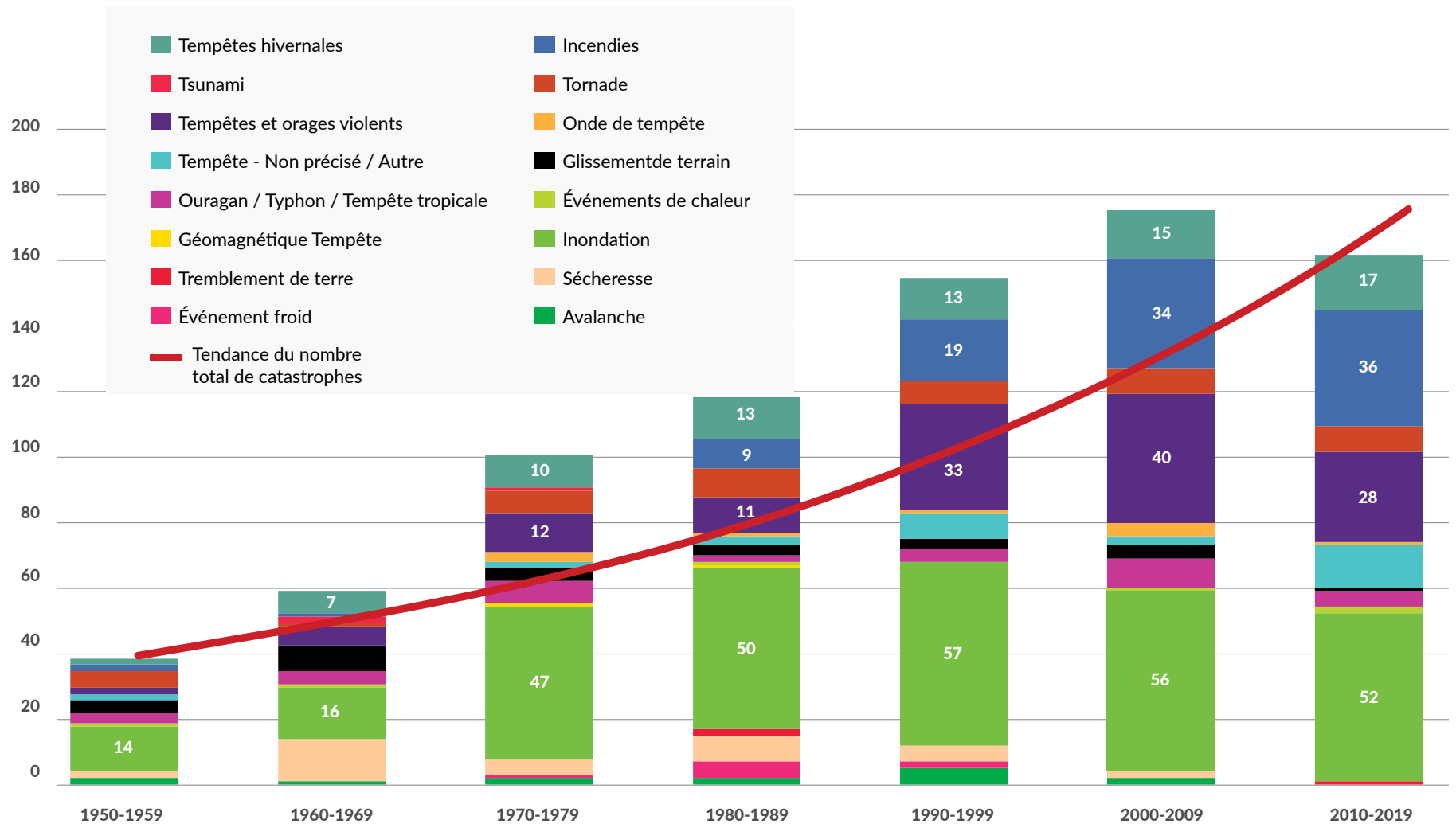
Augmentation nette des investissements annuels dans la construction non résidentielle depuis 2006

Dépenses en capital dans les actifs non résidentiels et intentions d'investissement



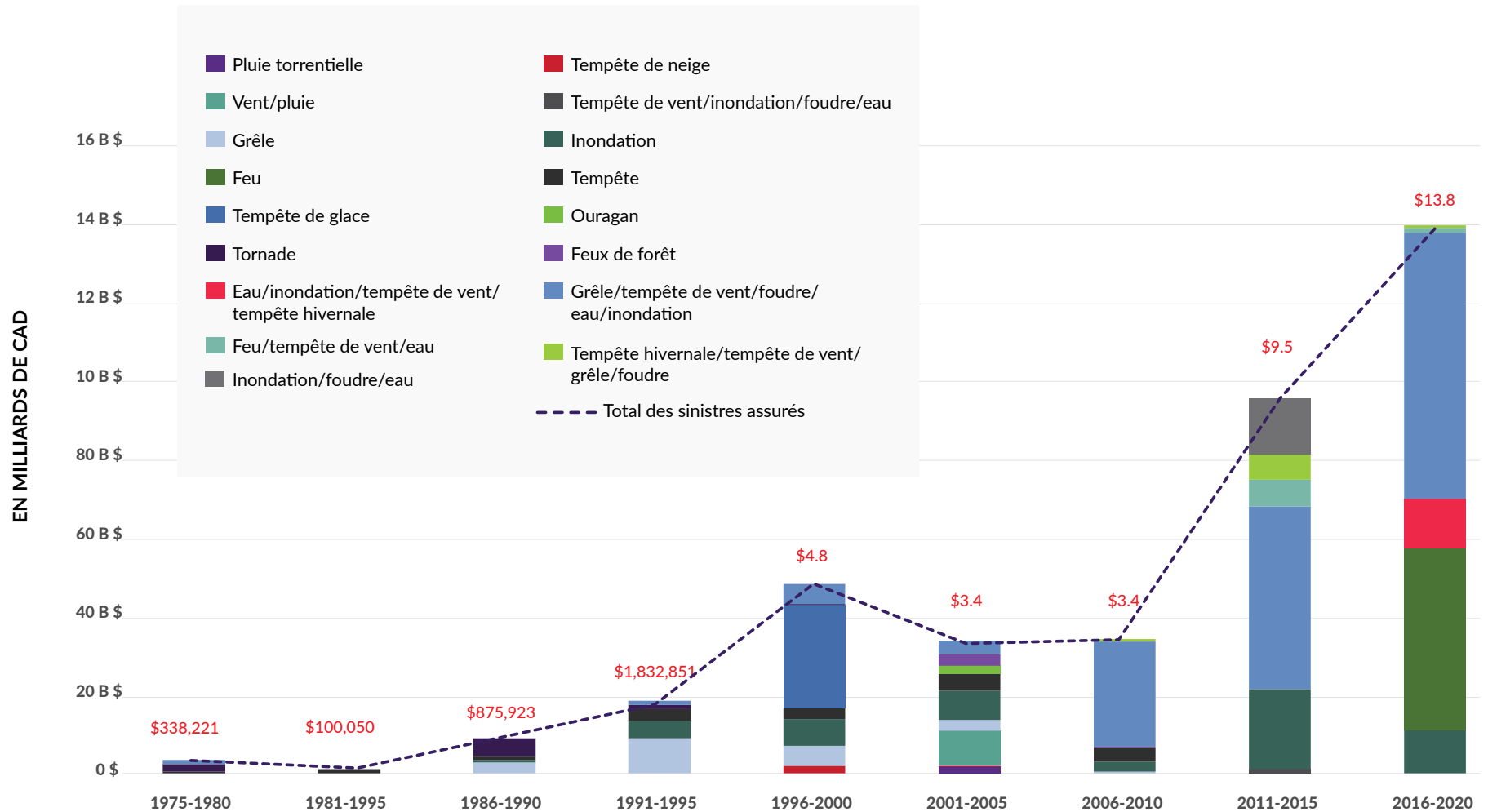
Nombre de catastrophes naturelles au Canada

Catastrophes depuis 1950 par groupes de cinq ans



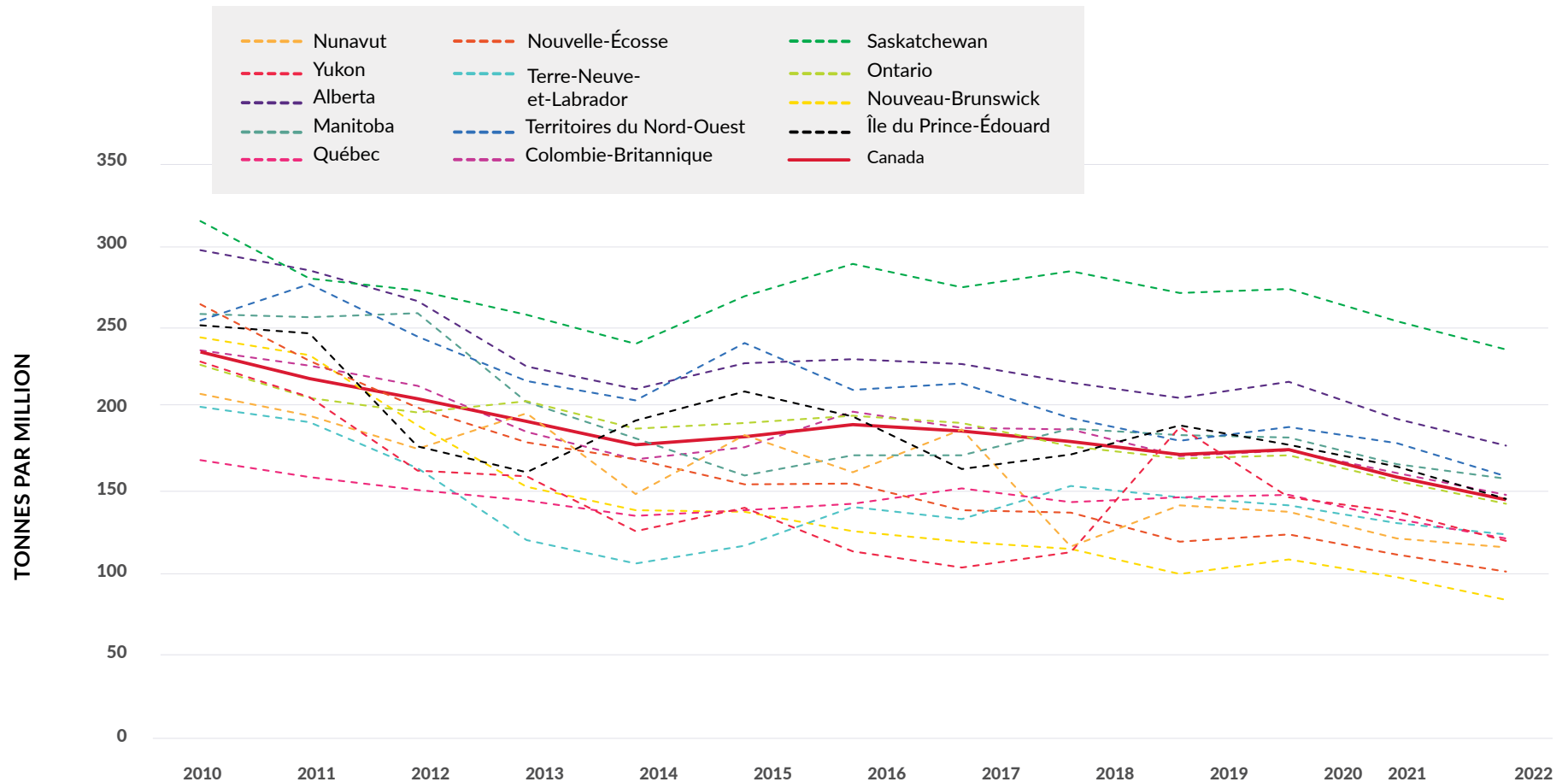
Pertes assurées liées à des catastrophes dues à des événements météorologiques extrêmes

Dollars canadiens en milliards désaisonnalisés à la valeur de 2021



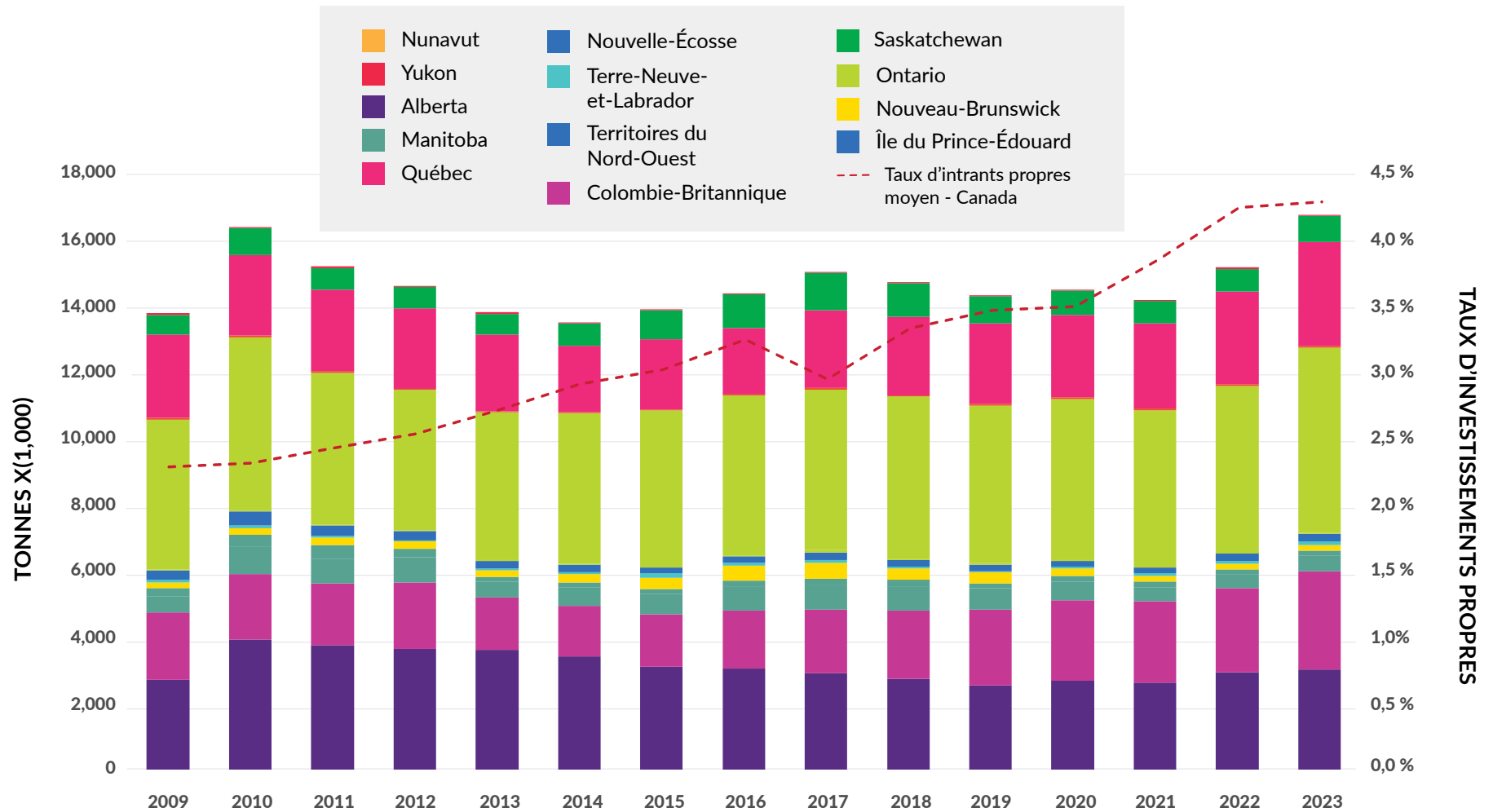
Intensité des émissions de la construction d'infrastructures

Émissions totales de gaz à effet de serre par million de dollars investi dans les infrastructures



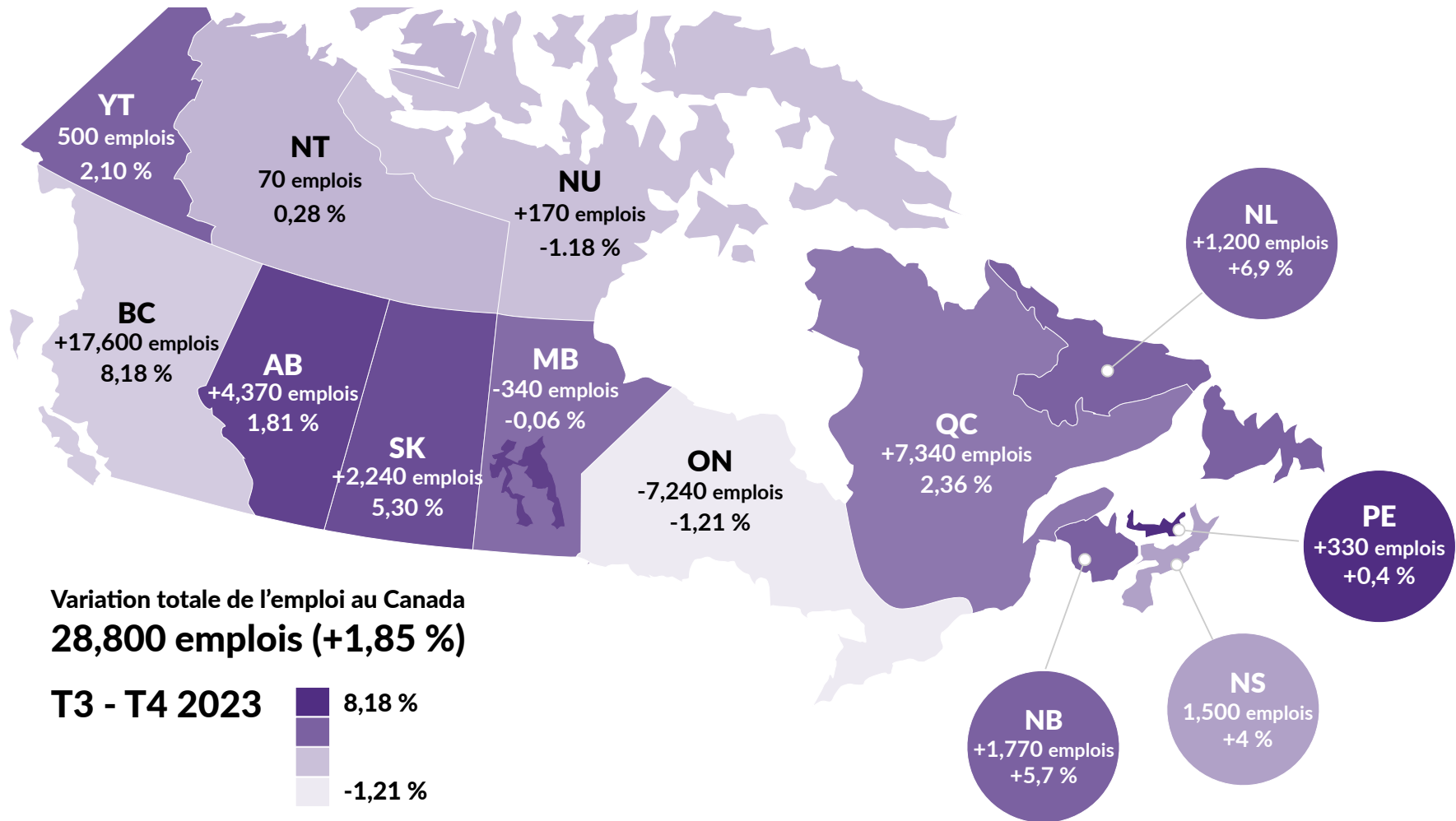
Émissions de gaz à effet de serre par province et investissements clairs dans les infrastructures

Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre et rapport d'investissements propres dans les infrastructures



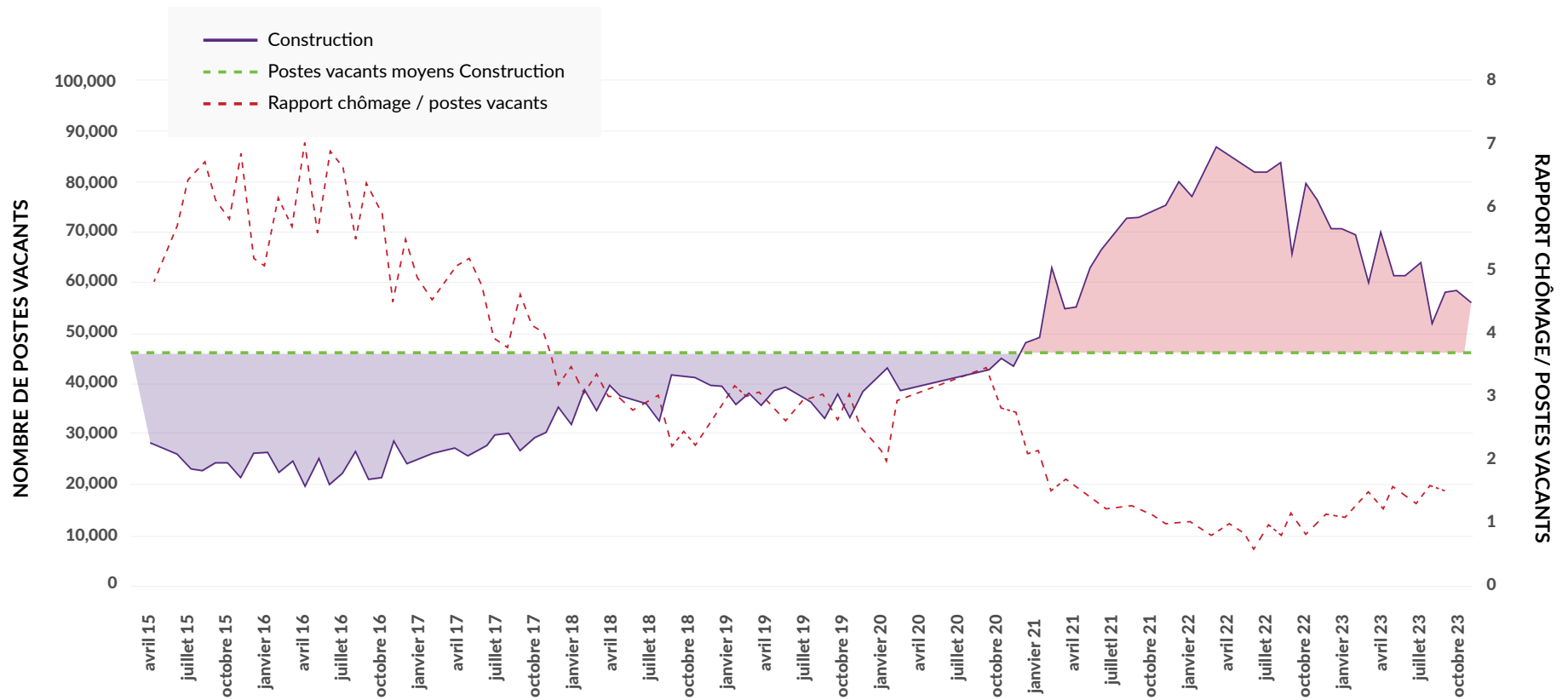
Variation de l'emploi dans les activités de construction du T3 au T4 2023

Variation trimestrielle en pourcentage



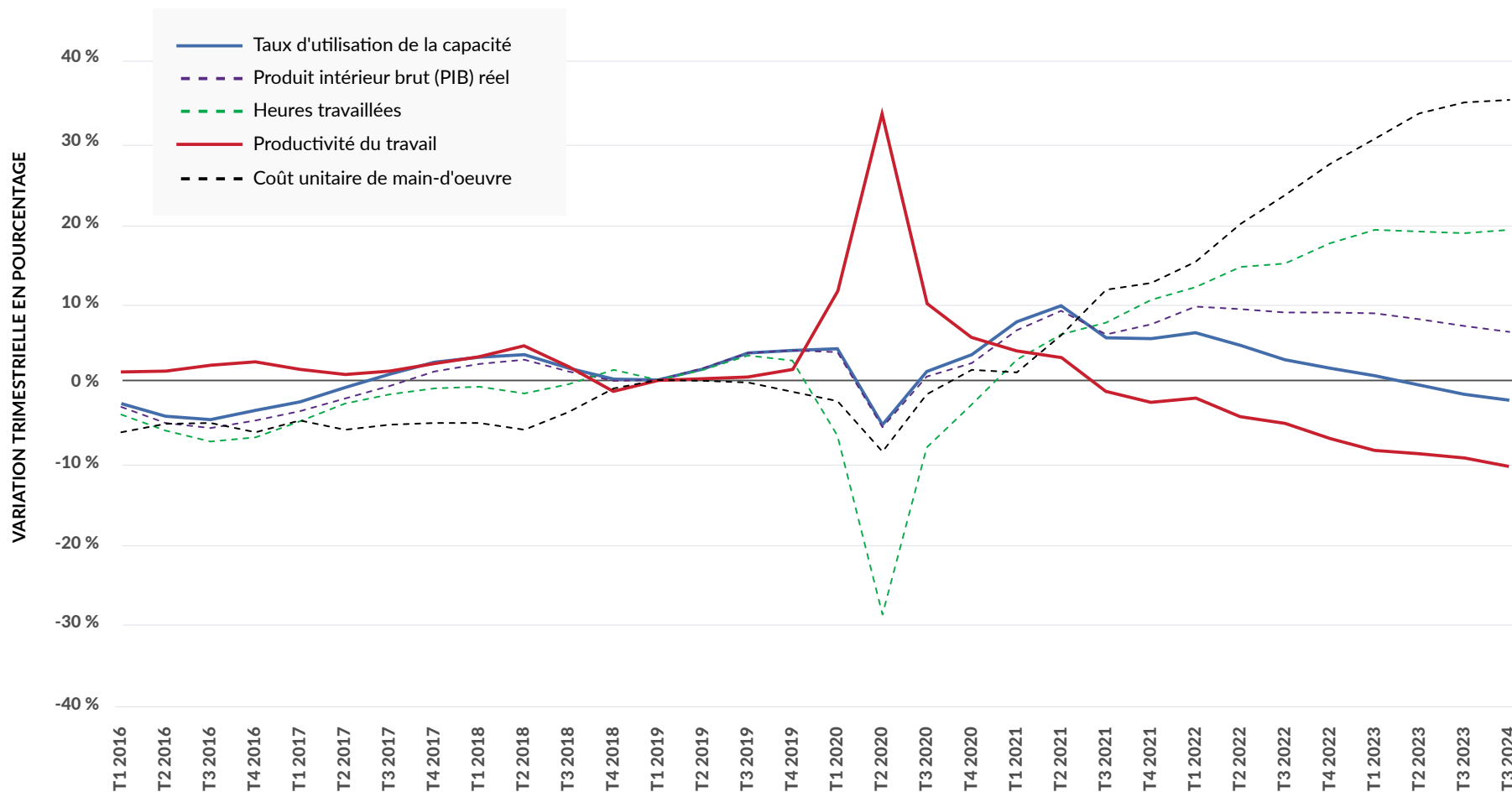
Taux d'offres d'emploi et chômage par rapport aux offres d'emploi

Variation mensuelle

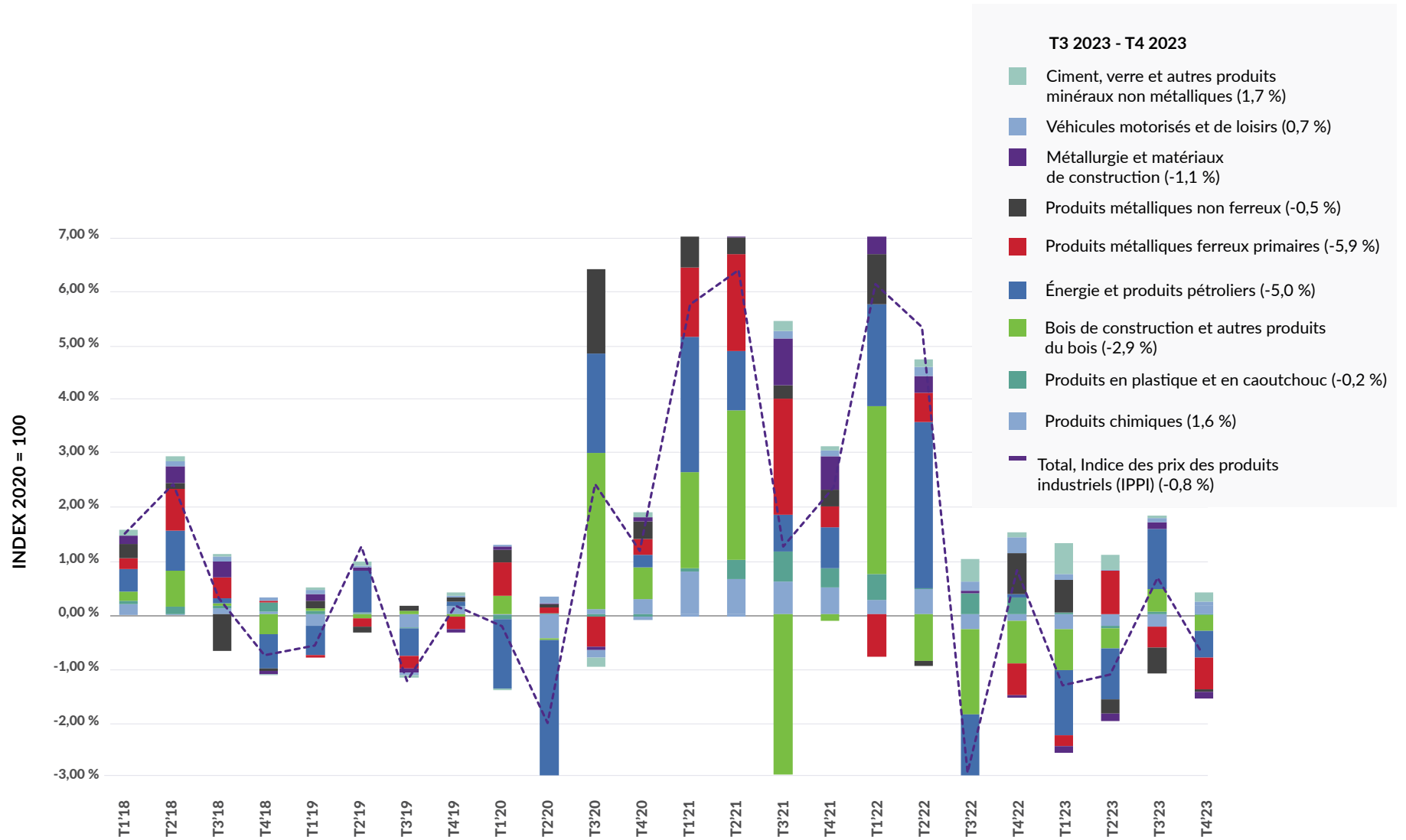


Mesures de la productivité dans la construction

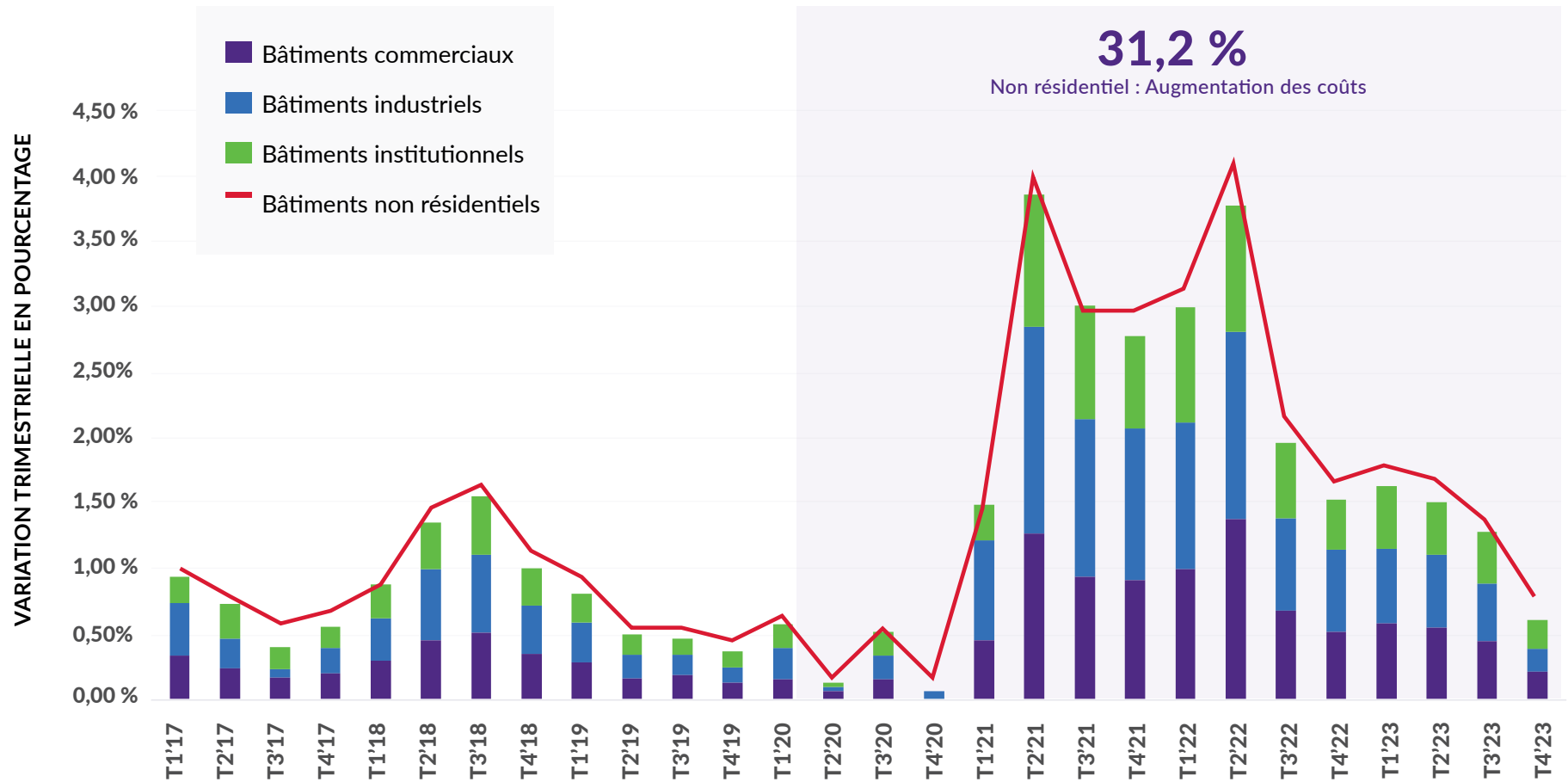
Variation trimestrielle cumulative en pourcentage à partir du T1 2019



Indice des prix des produits industriels



Indice des prix de la construction de bâtiments



Enquête sur les obstacles à surmonter par les entreprises au T4 2023

GÉOGRAPHIE	CANADA	NL	PEI	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT	NT	NU
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	17,6 %	14 %	12,9 %	8 %	12,9 %	20,2 %	7,1 %	46,9 %	23,3 %	15,9 %	31,3 %	27,1 %	41 %	13,1 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	7,2 %	4 %	2 %	6,6 %	3,7 %	0,7 %	3,3 %	21,7 %	3,2 %	3,7 %	23,4 %	15,1 %	0 %	0 %
Augmentation du coût des intrants	55,8 %	29,7 %	38 %	47,9 %	52,5 %	30,1 %	66,8 %	38,3 %	46 %	65,2 %	65,8 %	44 %	49,7 %	9,1 %
Augmentation de l'inflation	60,3 %	26 %	49,1 %	48,5 %	60,4 %	67,4 %	58,2 %	59,7 %	55,7 %	61,1 %	61,3 %	39,8 %	61 %	49 %
Frais de transport	44,1 %	31,2 %	51 %	42,2 %	33,2 %	32,2 %	49 %	46,8 %	32,9 %	51 %	47,2 %	17,7 %	33,4 %	17,7 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	32 %	13 %	13,1 %	25,3 %	18,9 %	30,4 %	33 %	28 %	19,1 %	44 %	30 %	15,1 %	19,1 %	0 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	21,3 %	9,4 %	1,6 %	14,9 %	6,7 %	24 %	32,6 %	15,9 %	6,8 %	8,3 %	16,2 %	22,2 %	4,3 %	19,1 %
Obtention du financement	12,6 %	8,1 %	5,2 %	15,5 %	9,3 %	9,8 %	16,2 %	16,8 %	12,1 %	16,4 %	6,1 %	15,4 %	9,5 %	28,1 %
Coût de l'assurance	45,2 %	33,8 %	22,3 %	36,2 %	33,5 %	35 %	56,9 %	36,9 %	33,1 %	50,5 %	39,2 %	15,1 %	37,8 %	23,1 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	43,9 %	33,7 %	46,6 %	43,1 %	46,6 %	42,8 %	36,7 %	44,2 %	47,2 %	57,7 %	46,6 %	21,7 %	39,1 %	45,1 %
Recrutement de salariés qualifiés	38,4 %	20,8 %	50 %	35,2 %	53,5 %	37,4 %	25,9 %	35 %	36,9 %	50 %	52,7 %	33,1 %	66,7 %	34,8 %
Rétention de personnel diversifié	26,8 %	26,9 %	25,2 %	29,2 %	21,9 %	16,6 %	28,1 %	27,7 %	20,6 %	29 %	35,1 %	23,6 %	68,8 %	14,8 %
Pénurie de main-d'œuvre	31,4 %	28 %	27,7 %	42,1 %	41,5 %	35,6 %	14,9 %	26,7 %	29 %	41,3 %	46,6 %	38,1 %	66,7 %	F